CCCA NAMUR
CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉ·E·S

NAMUR CAPITALE

VILLE AMIE DES AÎNÉS (VADA) : CRÉER UNE VILLE ACCUEILLANTE POUR LES AÎNÉES ET AÎNÉS

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION DES AÎNÉES ET AÎNÉS NAMUROIS



EDITEUR RESPONSABLE - VILLE DE ET À 5000 NAMUR - JUIN 2024

Sommaire

1.

Une Ville Amie Des Aînés (VADA), c'est quoi ?

2.

Présentation des résultats

3.

Thématiques :

- Transport
- Logement
- Participation citoyenne
- Participation au tissu social
- Soutien communautaire et santé
- Respect et inclusion sociale
- Espace extérieurs et bâtiments
- Information et communication

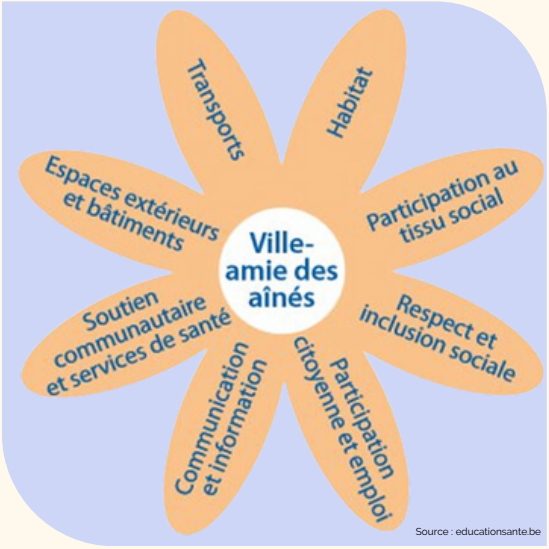
4.

Conclusion



1. Une Ville Amie Des Aînés (VADA), c'est quoi ?

La Ville de Namur s'est résolument engagée depuis quelques années dans l'initiative "**Ville Amie des Aînés**". Ce projet dynamique et participatif vise à collaborer "pour, par et avec" les seniors, afin de favoriser le vieillissement actif et de rehausser leur qualité de vie.



La philosophie d'une VADA consiste à soutenir les aînés et aînées par :

- la reconnaissance de leurs capacités et ressources;
- la flexibilité à l'égard de leurs besoins et préférences;
- le respect de leurs décisions et modes de vie
- la protection des plus vulnérables;
- leur inclusion dans tous les domaines de la vie communautaire et leur contribution.

La démarche VADA s'articule autour de 8 thématiques représenté, ci-dessus, par des pétales de marguerite : l'habitat, la participation au tissu social, le respect et l'inclusion sociale, la participation citoyenne et l'emploi, la communication et l'information, le soutien communautaire et services de santé, les espaces extérieurs et les bâtiments ainsi que les transports et la mobilité.

Le vieillissement de la population, un facteur sociétal en constante évolution, doit être pris en compte dans la réflexion sur le développement des villes et des services.

Le territoire namurois bénéficie d'un vaste réseau associatif et public dédié aux personnes aînées. De nombreuses actions sont déjà en place grâce à la Ville de Namur et aux acteurs locaux. Il est donc opportun de réfléchir aux « manques » ou aux « améliorations » à envisager.

Dans cette optique, l'idée d'un diagnostic participatif s'est avérée particulièrement pertinente. Pour le réaliser, un comité de pilotage a été constitué, réunissant des professionnelles et professionnels, des représentantes et représentants du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA), ainsi que des membres du service de Cohésion Sociale de la Ville de Namur.

Ce diagnostic participatif, destiné aux namuroises et namurois de plus de 55 ans, visait à inclure les « seniors actifs » dans la démarche. Il a pris la forme d'un sondage diffusé sur tout le territoire namurois, disponible en version numérique sur le site de la Ville (www.namur.be) et en version papier, distribuée en collaboration avec divers partenaires et associations. Grâce à cette coopération et à l'implication des aînés et aînées, 1.051 réponses ont été recueillies.



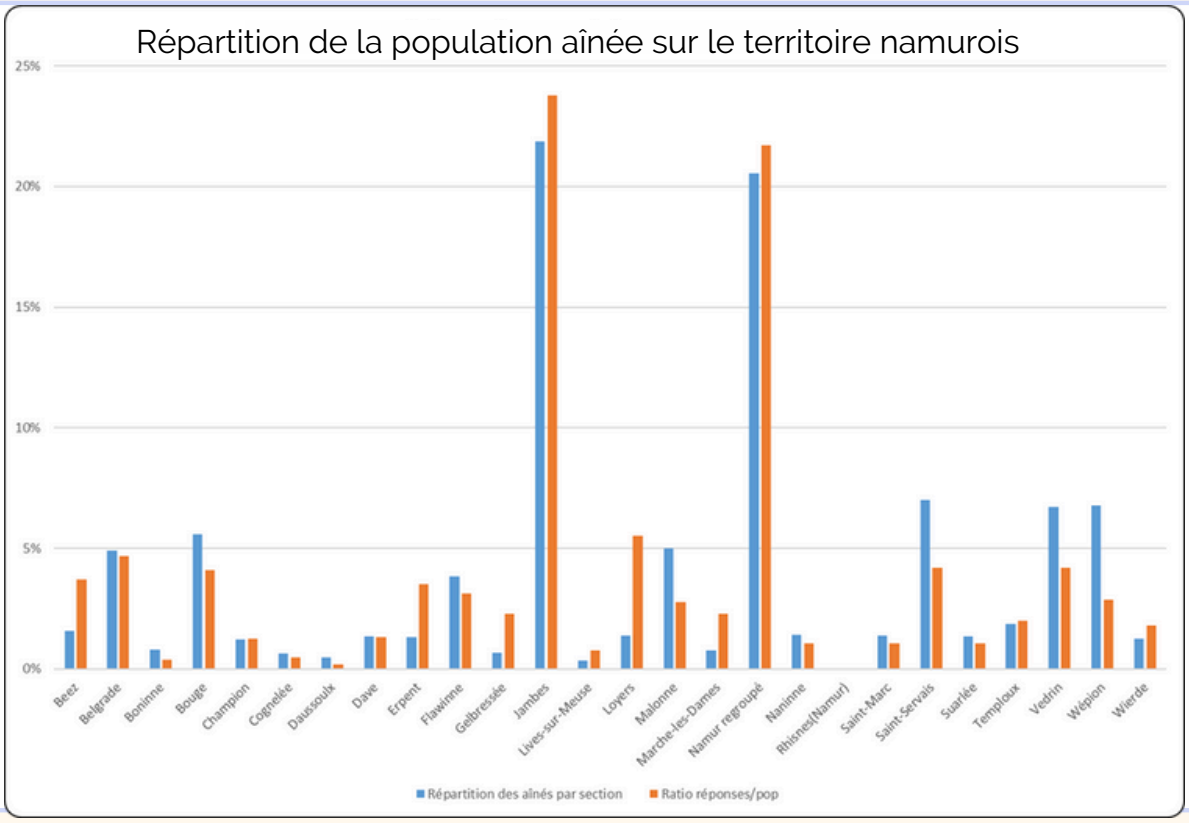
2. Présentation des résultats

Faisons connaissance :

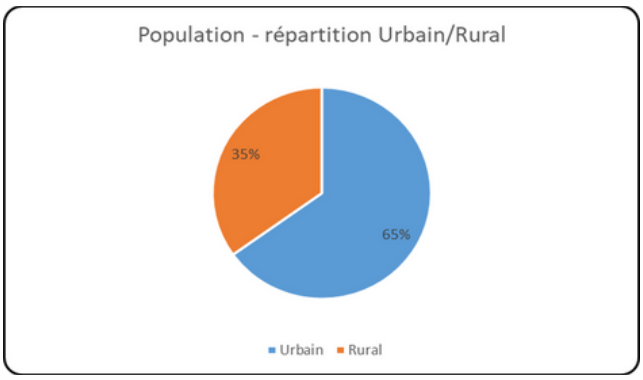
La première partie du sondage visait à mieux connaître les participantes et participants à travers diverses questions.

1. Où habitez-vous ?

L'analyse montre que l'enquête a été parfaitement distribuée sur l'ensemble du territoire. L'enquête était destinée aux seniors de plus de 55 ans à Namur. Ils sont au nombre de 37.800 et représentent 33 % de la population namuroise.



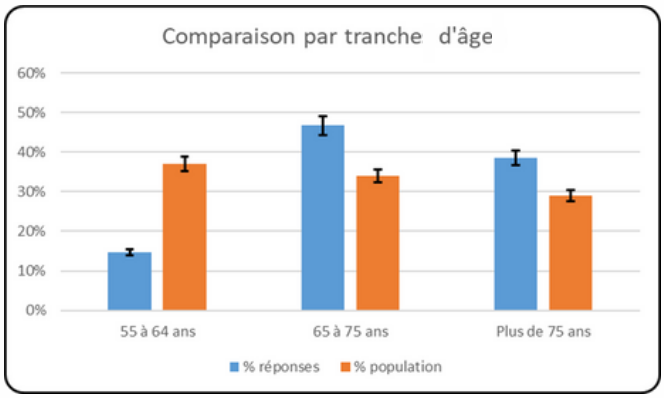
La répartition des réponses entre les zones rurales et urbaines reflète également fidèlement la réalité, comme le montre le graphique ci-contre.
Bomel, Bouge, Flawinne, Jambes, La Plante, Namur, Saint-Marc, Saint-Servais, et Salzinnes sont considérés comme des zones urbaines.



Les autres localités, avec une densité de population inférieure à 600 habitantes et habitants par km² selon l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), sont classées comme zones rurales.

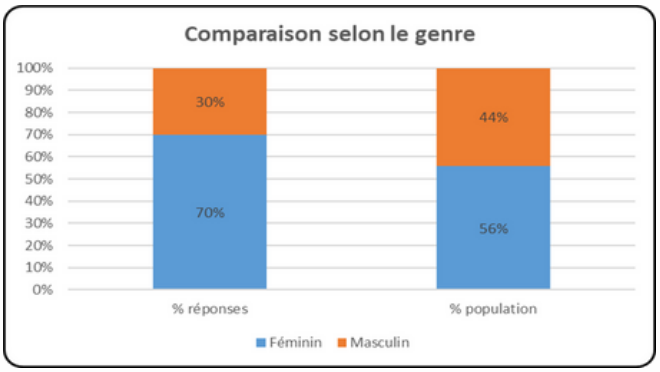
2. Quel est votre âge ?

La majorité des personnes ayant répondu ont entre 65 et 74 ans. On observe une proportion de réponses par tranche d'âge différente de celle de la population réelle, avec une sous-représentation des 55 à 64 ans et une sur-représentation des tranche d'âge supérieures. Il est donc essentiel de garder cela à l'esprit lors de la réflexion sur les pistes d'amélioration qui seront proposées à la fin de l'analyse.



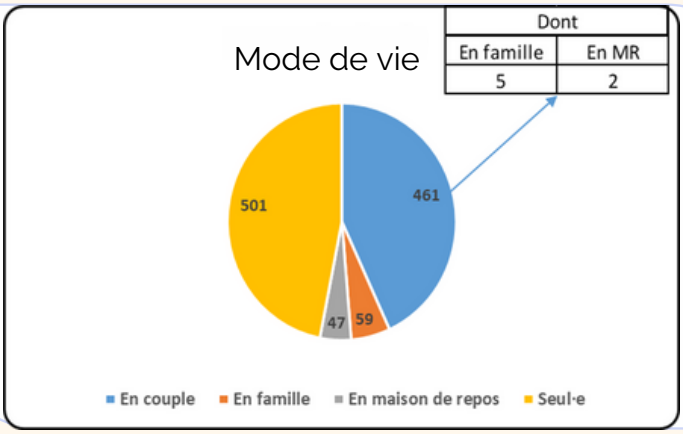
3. Quel est votre genre ?

Un nombre nettement plus important de femmes a répondu à l'enquête, par rapport à l'ensemble de la population considérée. Trois catégories ont été considérées : masculin (315 réponses), féminin (735 réponses) et autre (1 réponse).



4. Avec qui vivez-vous ?

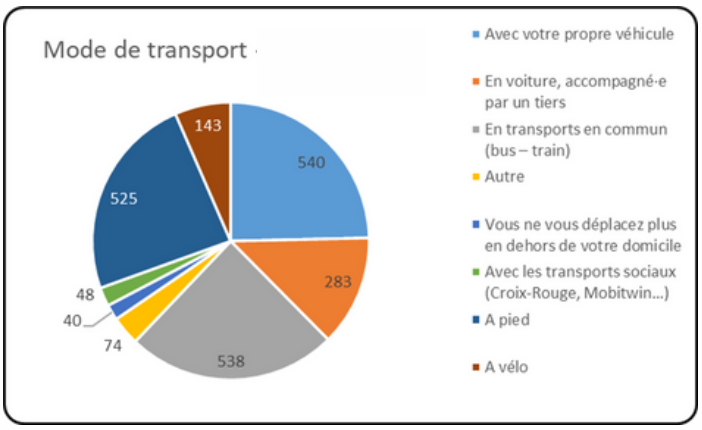
L'enquête constate que la répartition entre les personnes vivant seule et celle vivant en couple est plutôt équilibrée.
5 % des répondantes et répondants vivent en famille et 4 % en maison de repos.

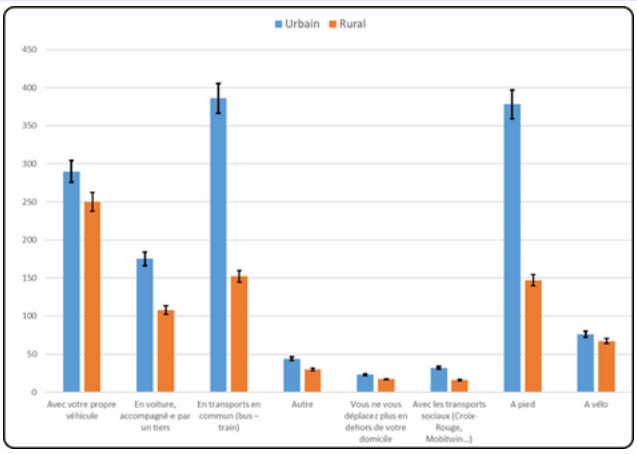


3. Thématiques

1. Transport et mobilité

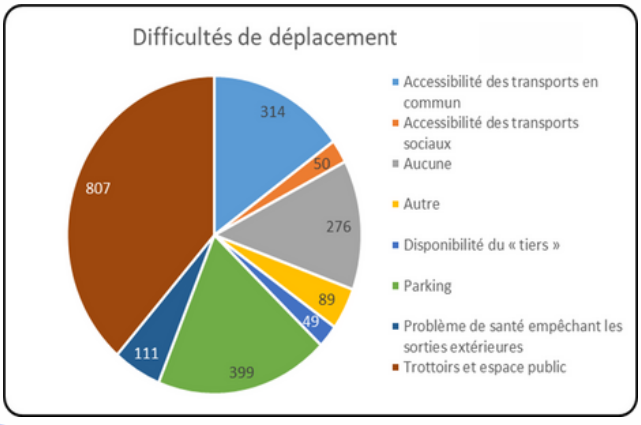
Les aînés et aînées se déplacent majoritairement, et en proportions presque égales, à pied, en transport en commun et avec leur propres véhicules. Cependant, il y a une grande disparité entre les résidentes et résidents des zones urbaines et ceux et celles des zones rurales.



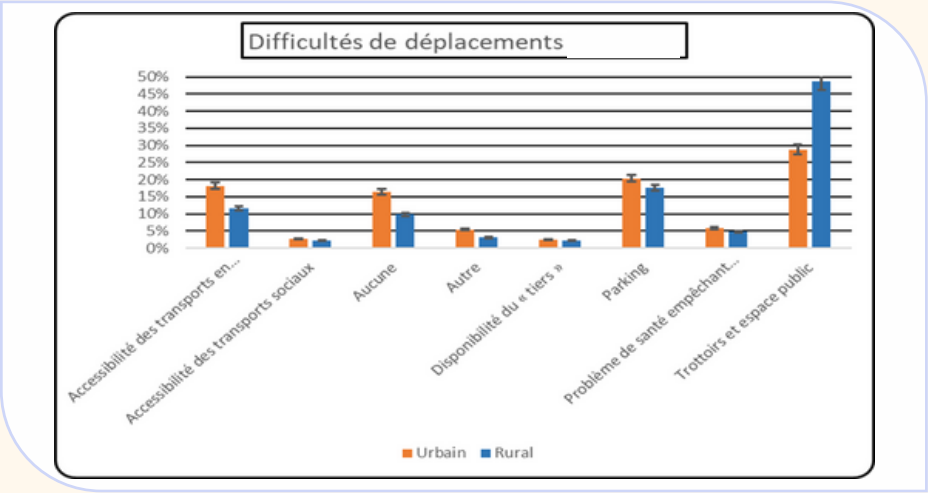


En effet, en zone rurale, les habitantes et habitants privilégient la voiture individuelle pour leurs déplacements alors que les citadines et citadins utilisent davantage les transports en commun. Même constatation pour les déplacements à pied qui offrent plus de facilités si l'on réside en ville.

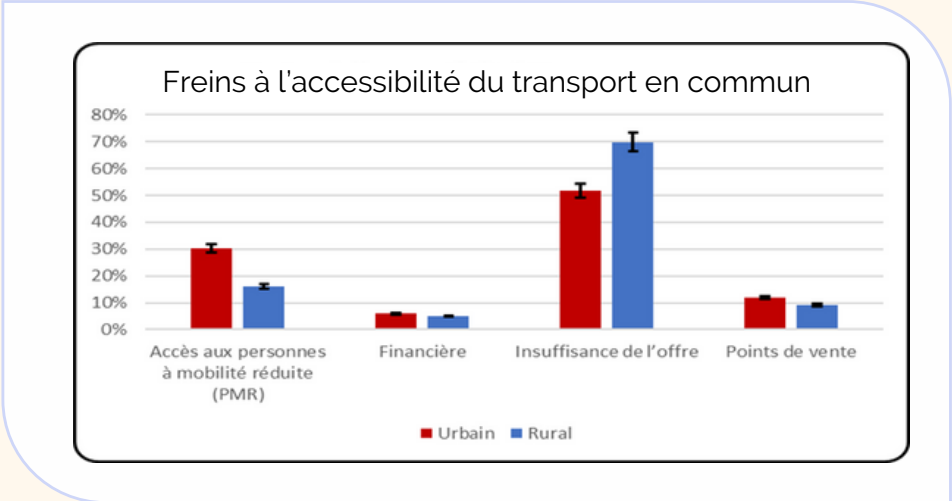
Le graphe ci-contre révèle dans quelle mesure les difficultés liées aux divers modes de déplacement représentent un obstacle significatif pour notre public cible. Le premier constat est que l'état des trottoirs et de l'espace public en général constitue le principal obstacle aux déplacements des aînées et aînés.



Les problèmes de stationnement et d'accessibilité aux transports en commun sont également fréquemment mentionnés.



Le graphique ci-dessus révèle des différences significatives entre les habitantes et habitants des zones urbaines et ceux et celles des zones rurales. Pour celles et ceux vivant en milieu rural, les trottoirs constituent un problème majeur, avec près d'une personne sur deux s'en plaignant. De manière contre-intuitive, les citadines et citadins, malgré une offre de transports en commun plus développée, se plaignent de leur accessibilité.



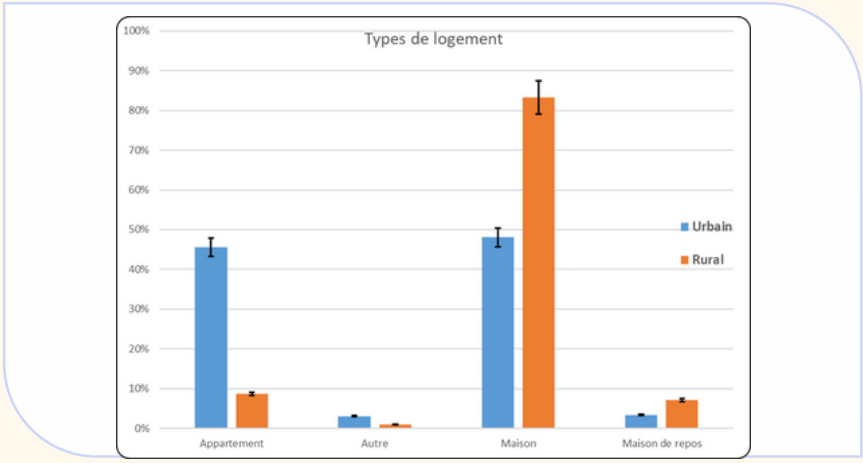
En ce qui concerne l'accessibilité des transports en commun, l'enquête ne révèle pas pas de différence d'opinion significative entre les personnes de milieu rural ou de milieu urbain. Ce que les réponses démontrent en revanche significativement, c'est que l'insuffisance de l'offre est le principal frein à une utilisation plus fréquente des transports en commun.

Dans les freins mentionnés dans les commentaires libres du questionnaire, on retrouve le déplacement des arrêts de bus à lier aux travaux, l'accessibilité des arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite (PMR), l'encombrement des trottoirs notamment en raison du dépôt de trottinettes, ainsi que l'insécurité dans les environs de la gare ou du parc Louise-Marie.

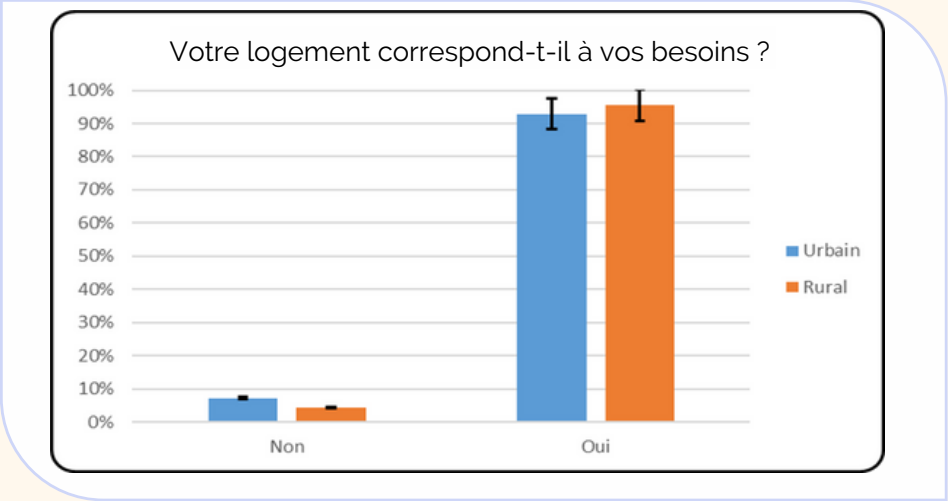


2. Logement

En zone urbaine, les habitants et habitantes vivent presque également en maison et en appartement. En revanche, en zone rurale, la maison individuelle est le type de logement prédominant.



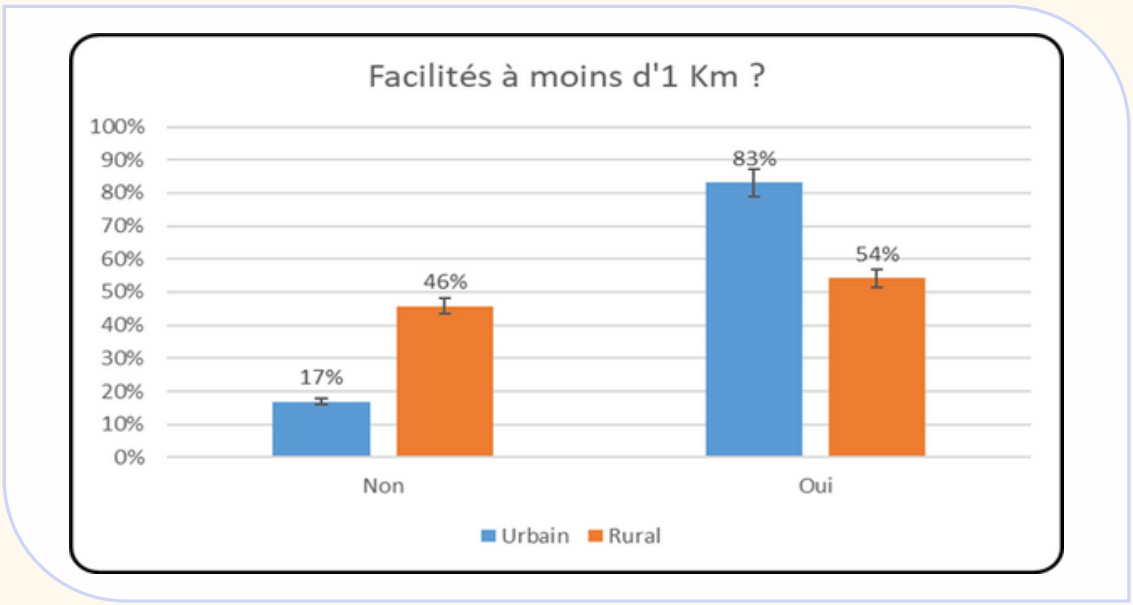
L'enquête révèle également que le nombre de résidents et résidentes en maison de repos est plus de deux fois supérieur en zones rurales qu'en zones urbaines. Cela est probablement dû aux difficultés de trouver de l'aide à proximité, contrairement aux résidentes et résidents urbains qui bénéficient de la proximité des commerces, des transports en commun et des infrastructures socio-médicales. La majorité des résidentes et résidents en maison de repos sont âgés de plus de 75 ans (1.497 lits à Namur). La catégorie "autres" du graphique comprend une péniche, un chalet, une communauté religieuse et deux résidences-services.



Globalement, les répondants et répondantes estiment que leur logement est en adéquation avec leurs besoins, peu importe leur milieu d'habitat.

Les 64 personnes qui estiment que leur logement ne correspond pas à leurs besoins identifient les causes suivantes :

- Absence d'ascenseurs ou escaliers : 24
- Absence de sanitaires adéquats : 5
- Logement inadapté et travaux à réaliser : 18
- Absence d'isolation : 9
- Causes diverses : 8

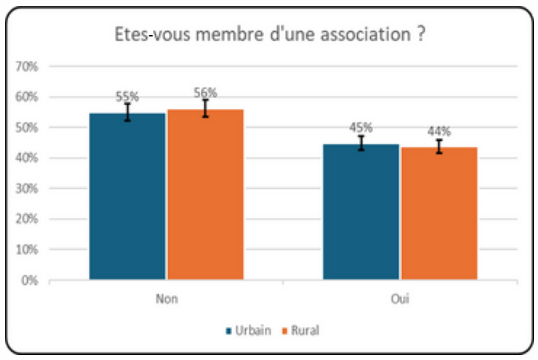


En ce qui concerne les commodités disponibles, les répondantes et répondants estiment, sans surprise, être nettement moins bien lotis en zone rurale qu'en zone urbaine. Environ la moitié des habitants et habitantes de zone rurale ont accès à des commodités à une distance de moins d'un kilomètre, tandis qu'ils sont plus de 80 % à bénéficier de cette accessibilité en zone urbaine. Cette situation est exacerbée par les difficultés de déplacement, qui viennent s'ajouter aux autres problèmes rencontrés.



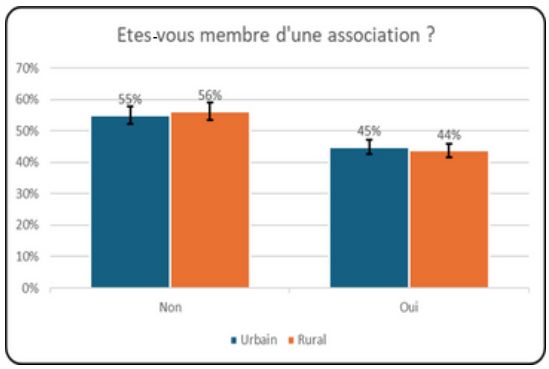
3. Participation citoyenne

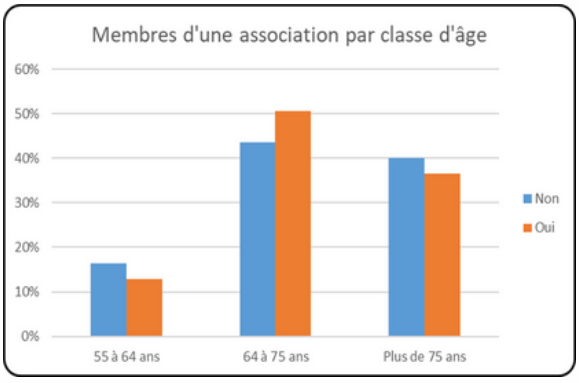




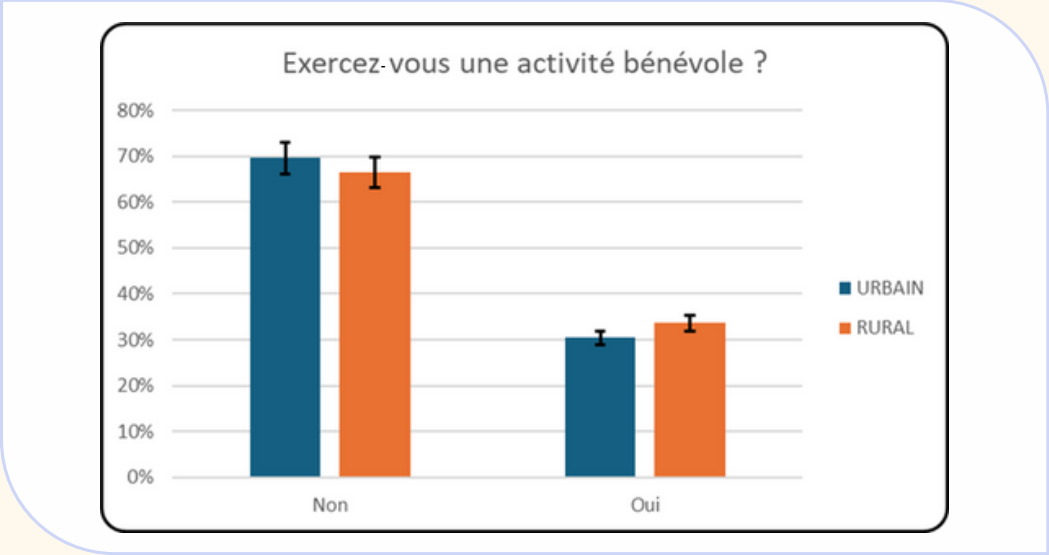
Près de la moitié des seniors s'impliquent dans des associations, Il n'y a pas de différence notable entre les résidents et résidentes des zones rurales et urbaines.

En examinant les chiffres de plus près, l'intérêt pour la vie associative culmine entre 64 et 75 ans, avant de diminuer significativement, probablement en raison de problèmes liés à l'âge. En effet, selon les données de Sciensano (Centre de recherche de l'Institut National de santé publique Belge), les belges vivent en bonne santé et sans incapacité jusqu'à environ 77 ans.









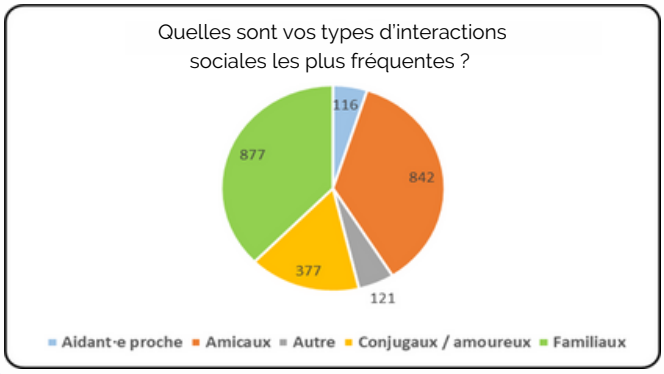
Les personnes actives dans le bénévolat représentent un tiers des personnes sondées, aussi bien en milieu urbain que rural.

Qu'en est-il des personnes qui ne sont pas engagées et qui le souhaitent ?

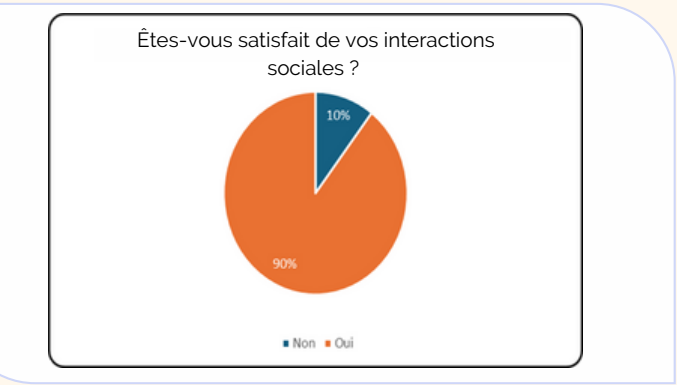
Comme mentionné précédemment, 68 % des répondants et répondantes ne sont pas impliqués dans des activités bénévoles. 15 % expriment le désir de s'investir. Parmi eux, la moitié est déjà engagée dans du bénévolat et souhaite s'impliquer davantage, tandis que l'autre moitié (8 %) est prête à s'engager pour la première fois. Cela pourrait potentiellement porter à 40 % le taux de participation au bénévolat. L'intérêt réside maintenant dans les domaines où ces activités pourraient se développer. Le nuage de mots ci-dessous, créé grâce aux réponses des participantes et participants sur ce sujet, nous offre un aperçu de ces domaines.



4. Participation au tissu social



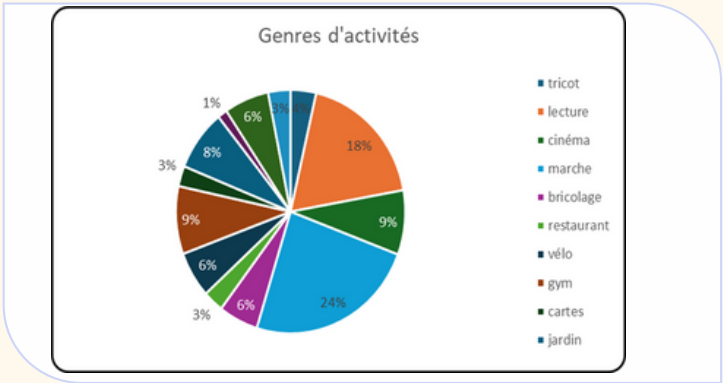
Les relations familiales ou amicales constituent près des trois quarts des liens sociaux des seniors, suivies des relations conjugales, qui représentent environ un sixième de leurs interactions sociales. De plus, 5 % d'entre eux jouent le rôle d'aidant proche. La catégorie "autres" englobe diverses relations, notamment les aides familiales ou ménagères (43), les associations (34) et le voisinage (12).



La grande majorité des personnes sondées, soit 90 %, ont exprimé une satisfaction quant à leurs relations. Cependant, parmi les 10 % restants qui se sont déclarés insatisfaits, un tiers a cité la solitude comme principal motif, suivi par 16 % qui ont évoqué la rareté des interactions avec leurs enfants ou leur famille. Les autres motifs d'insatisfaction sont variés.

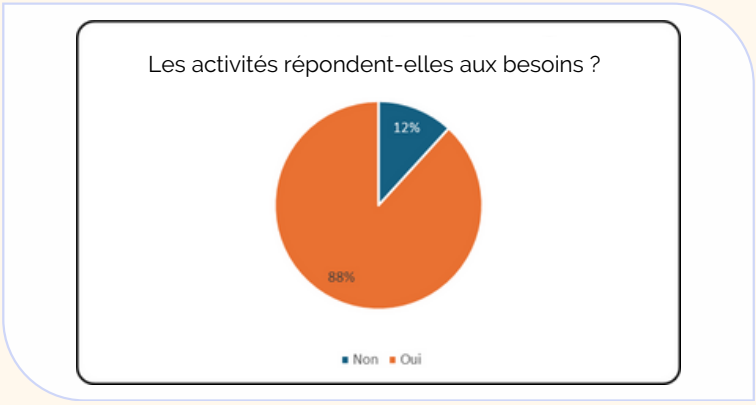


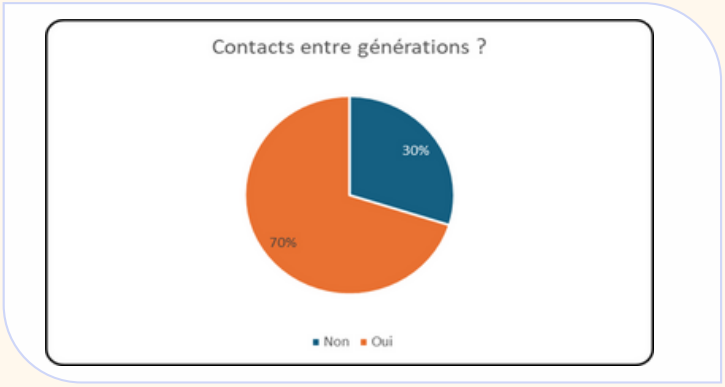
La majeure partie des activités des personnes âgées sont des loisirs. Ces derniers représentent 50 % de leur temps disponible. Environ un tiers s'engage dans diverses activités, tandis que 9 % consacrent leur temps à soutenir leur famille, notamment leurs enfants ou petits-enfants. Les détails spécifiques sur les types d'activités sont fournis ci-dessous.



La marche (24 %) est la principale activité pratiquée par les seniors, suivie de la lecture (18 %), de la gym (9 %), du cinéma (9 %), et du jardinage (8 %). Ensuite, le vélo, le bricolage et le sport sont pratiqués de manière égale (6 % chacun), tandis que le bénévolat, le tricot, les cartes et les sorties au restaurant sont moins fréquents (3 % chacun). Quant aux raisons invoquées par celles et ceux qui n'exercent aucune activité, les problèmes de santé sont les plus fréquentes.

Est-ce que ces activités répondent à vos besoins ? Et est-ce que ces activités vous permettent d'entrer en contact avec les personnes d'une autre génération ?





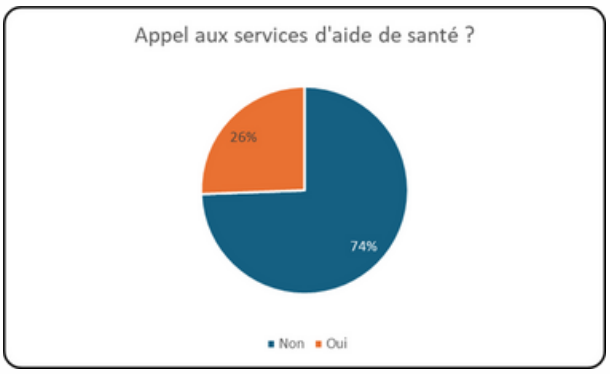
Pratiquement 9 personnes sur 10 ont répondu positivement, indépendamment de leur lieu de résidence. Les raisons pour lesquelles 1 personne sur 10 ne semble pas satisfaite des activités proposées sont variées, et un manque d'information sur les possibilités est évident.

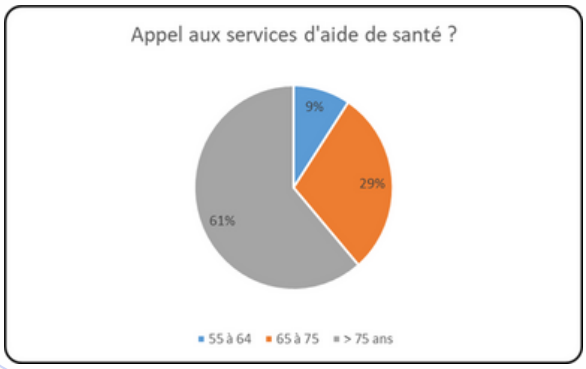


5. Soutien communautaire et services de santé

Faites-vous appel à un ou des service(s) d'aide / de santé ? Si oui lesquels ?

Les trois quarts des participantes et participants font appel à une ou plusieurs formes d'aide, comme le montre les graphiques ci-dessous.

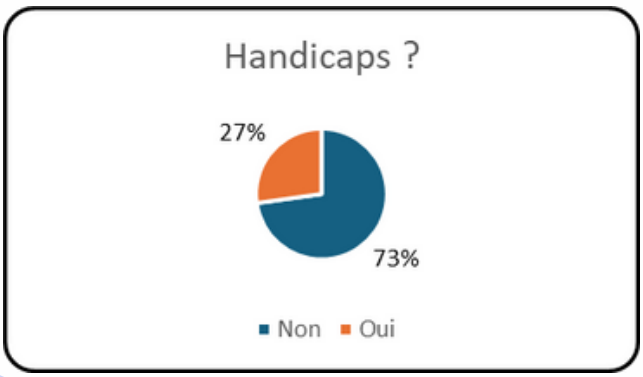


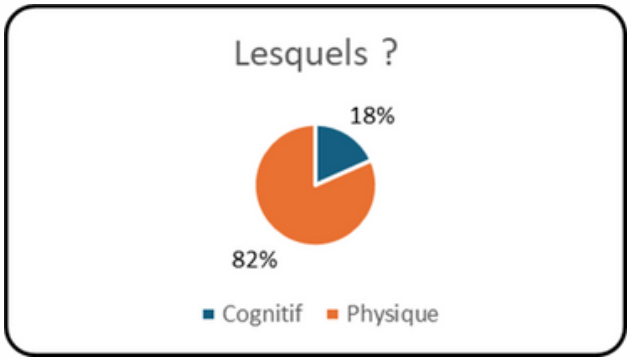


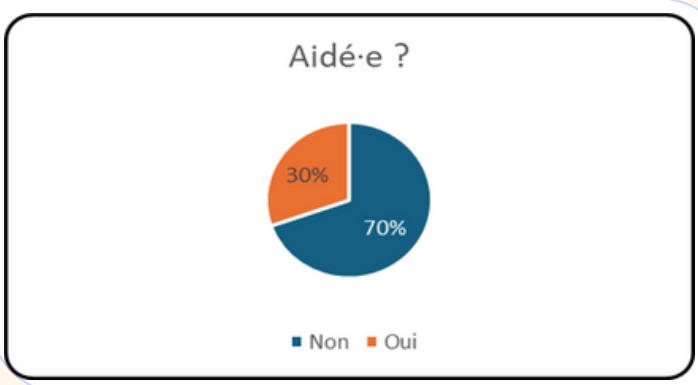
Parmi ces personnes, ce sont principalement les personnes de plus de 65 ans qui bénéficient de ces services, avec une forte proportion chez les plus de 75 ans. Quels sont ces services ? En ordre décroissant : l'aide à la vie journalière (21), les services médicaux (17), l'aide familiale (15), la kinésithérapie (11), les titres-services (8), l'aide ménagère (15), et les repas à domicile (4).

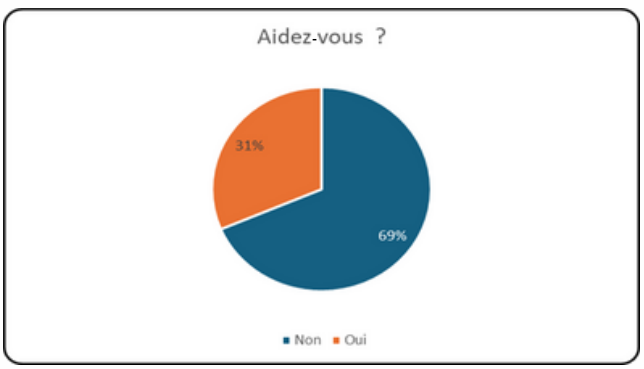
Un quart des personnes qui ont répondu souffrent d'un handicap ; dans 80 % des cas, il s'agit d'un handicap physique, et dans ces situations, une personne sur trois reçoit de l'aide dans sa vie quotidienne.

Les mêmes proportions s'appliquent aux seniors qui apportent leur aide à leurs proches, soit une personne sur trois.

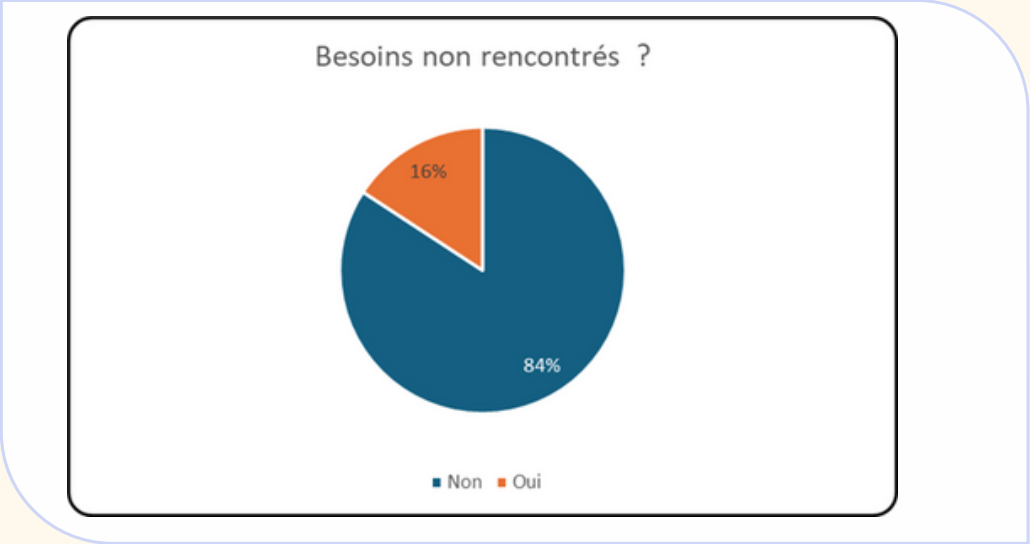








Avez-vous des besoins non rencontrés ?

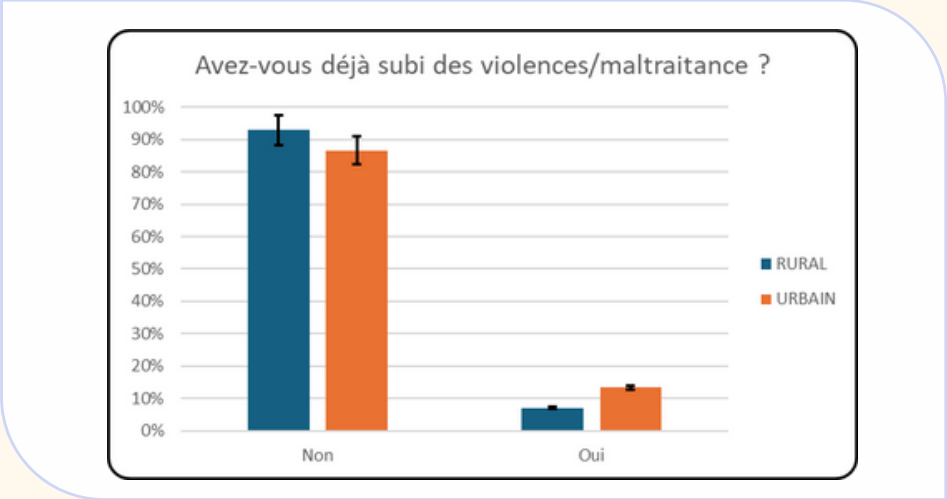


Une personne sur six a exprimé avoir des besoins non satisfaits. Dans la section libre du questionnaire les raisons suivantes sont évoquées :
Les demandes d'aide arrivent en tête (25), suivies des besoins en activités (16) et en jardinage (8). Les besoins en sécurité et en contacts sociaux sont mentionnés par 7 personnes, tandis que les courses sont citées par 5 personnes. Quatre personnes ont exprimé des besoins en aide à l'entretien, trois en gestion et deux en informatique. Les autres besoins sont difficiles à catégoriser. À noter que la solitude, déjà évoquée dans le chapitre sur la participation au tissu social, est mentionnée par huit personnes.



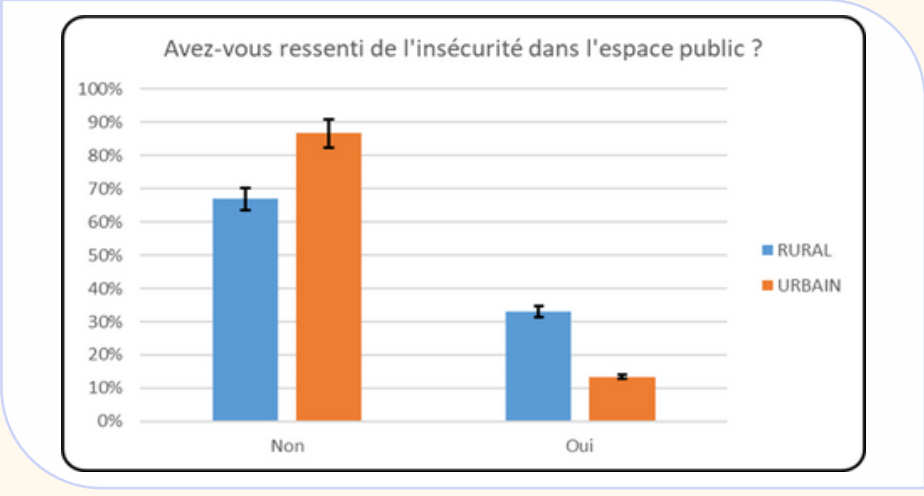
6. Respect et inclusion sociale

Avez-vous déjà subi une violence/maltraitance en tant que personne aînée ? Si oui, à quelle(s) occasion(s) ?



Alors que 9 personnes âgées sur 10 ne semblent pas avoir été confrontées à cette problématique, il existe une différence significative dans la manière dont elle est perçue en fonction du lieu de résidence.
Les commentaires détaillant les cas de violence signalés aident à mieux comprendre cette situation. Parmi les plus fréquemment mentionnées, ce sont les violences verbales (31), l'agressivité dans les espaces publics (16), les conflits liés au partage de l'espace public (16), les vols (10) et la mendicité agressive (4), les autres cas étant variés et divers.

Avez-vous déjà ressenti de l'insécurité en tant que personne aînée dans l'espace public ? Si oui, à quelle(s) occasion(s) ?

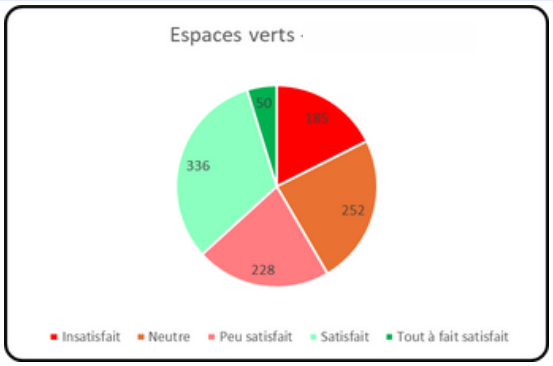


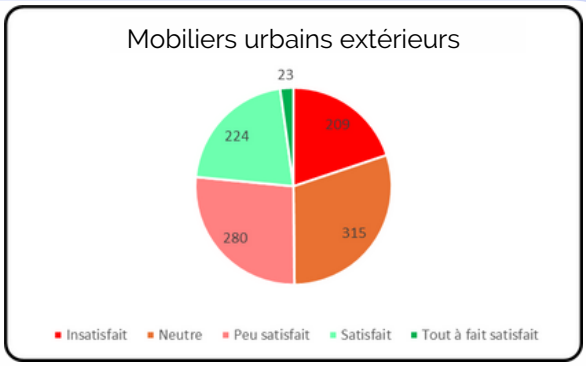
En ce qui concerne l'insécurité, elle est également perçue différemment en fonction du lieu de résidence. Dans ce cas précis, c'est exactement l'inverse du ressenti concernant la violence ; en effet, c'est en zone rurale que l'insécurité ressentie semble être la plus marquée pour 30 % des répondants.

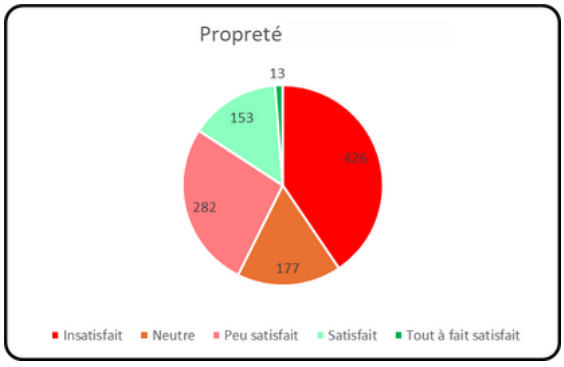


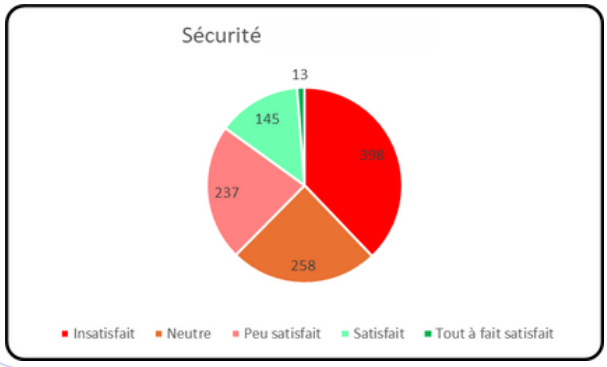
7. Espace extérieurs et bâtiments

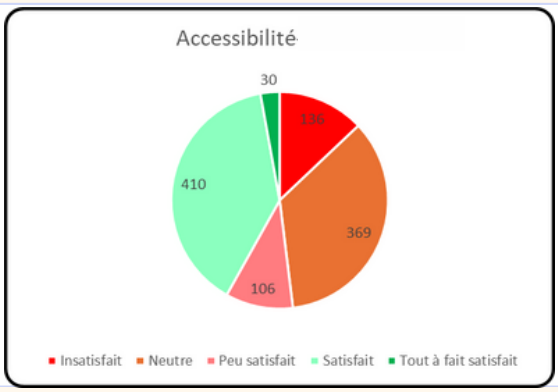
Les opinions sont partagées en fonction du thème abordé ; la plus grande satisfaction concerne l'accessibilité, suivie de près par la convivialité et les espaces verts. Les principaux sujets d'insatisfaction sont la propreté et la sécurité, tandis que le mobilier urbain et les aménagements urbains ne recueillent guère plus d'approbation. Cependant, il est important de noter l'importance relative des avis "neutres" et "peu satisfaisants", qui nécessitent une attention particulière pour améliorer considérablement la perception de nos concitoyennes et concitoyens.

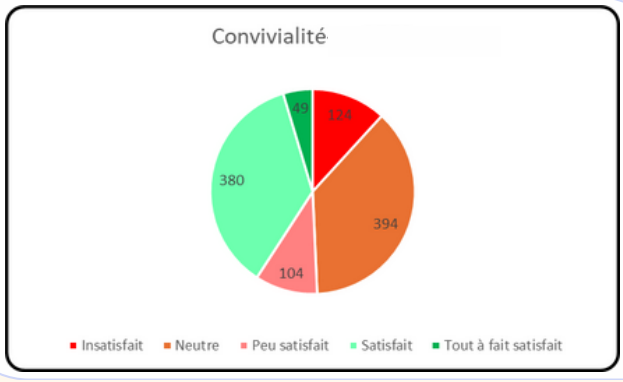




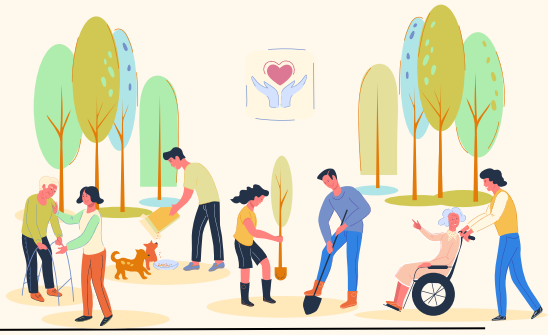






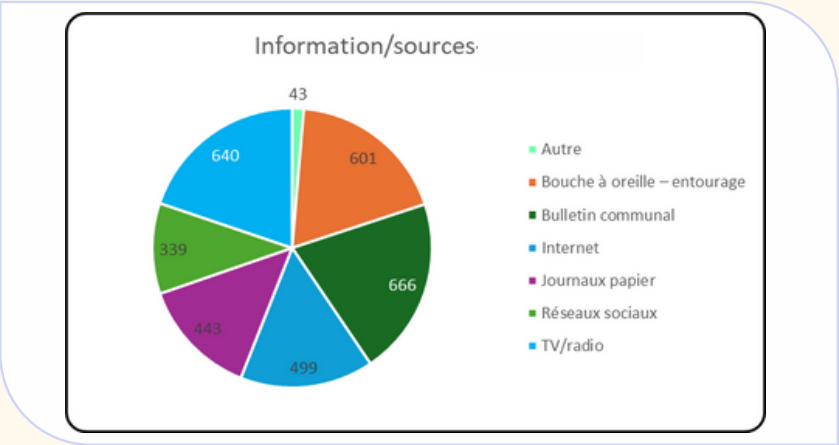


Les suggestions d'amélioration, classées par ordre décroissant d'importance, sont les suivantes : la sécurité (74), l'aménagement des trottoirs et la propreté (70 chacun), la gestion des trottinettes et les aménagements adaptés (27 chacun), l'accessibilité à la ville (18) et l'augmentation des espaces verts (16).



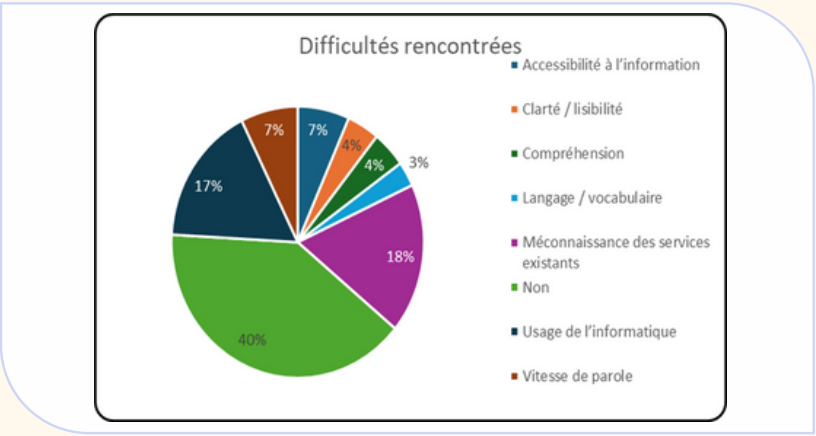
8. Information et communication

Comment êtes-vous informés de la vie communale ?



Il n'est guère surprenant de constater que le Namur Magazine représente la principale source d'information pour le public âgé, suivi de près par la télévision/radio. Étonnamment, le bouche-à-oreille concerne un répondant sur cinq, suivi par Internet (16%), les journaux papier (14%) et les réseaux sociaux (11%). En regroupant les moyens de communication numériques, on atteint un total de 27%, ce qui correspond aux chiffres souvent cités concernant l'utilisation des moyens modernes d'information par les personnes âgées.

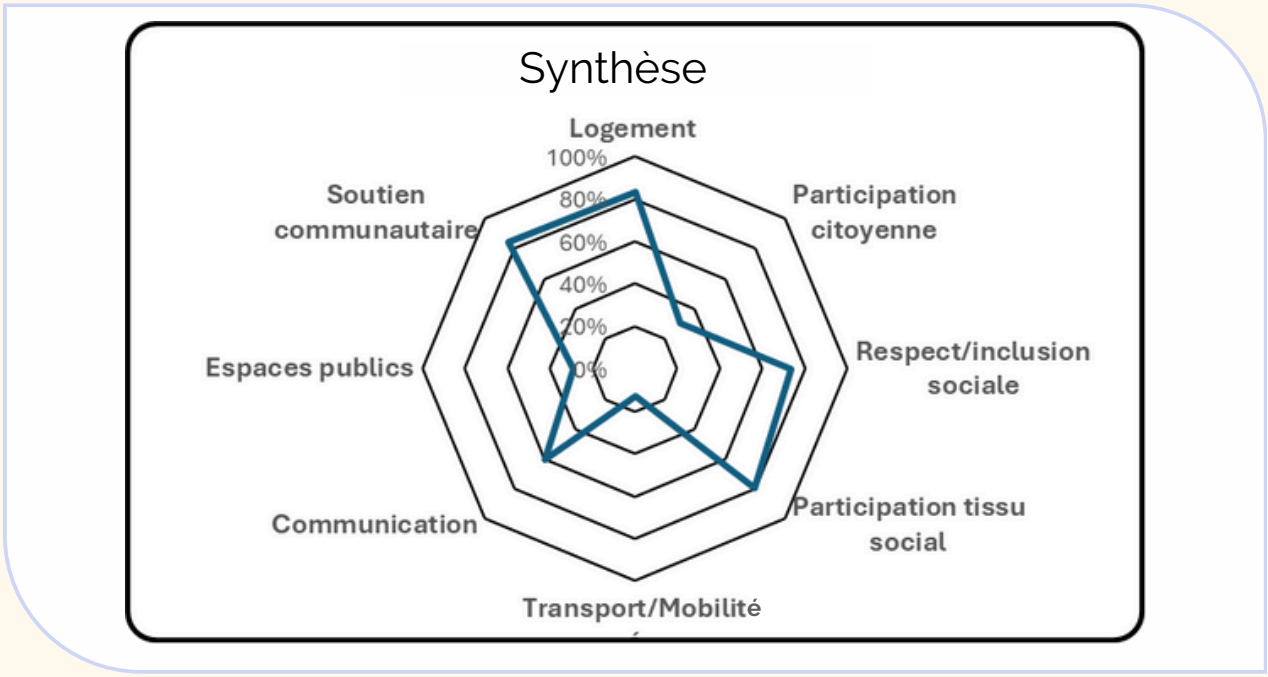
Rencontrez-vous des difficultés d'accès à l'information ?



En ce qui concerne les difficultés rencontrées, il est plutôt rassurant de constater que pour 40 % des personnes sondées, cela ne pose aucun problème. Près de 20 % reconnaissent ne pas bien connaître les services existants, tandis que 17 % se plaignent de leur utilisation de l'informatique.
Quant aux suggestions d'amélioration, elles sont les suivantes : aucune suggestion (59), hors sujet (52), difficultés liées à l'informatique (42), besoin d'informations spécifiques pour les personnes âgées (38), informations sur support papier (15), demande de davantage de simplicité, de présence dans le bulletin communal et de contacts humains.

Conclusion et perspectives

Dans le cadre de l'enquête menée par VADA (Ville Amie des Aînés) auprès des personnes namuroises de plus de 55 ans, la satisfaction des besoins exprimés varie considérablement selon les différentes thématiques couvertes par la démarche. Alors que les aspects liés aux relations sociales et à l'inclusion semblent relativement bien appréciés, des préoccupations significatives émergent en ce qui concerne la mobilité et la sécurité.
Cependant, ces résultats ne sont pas une fin en soi, mais plutôt le point de départ d'actions et de réflexions visant à améliorer le bien-être des aînées et aînés à Namur. En effet, l'objectif du CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés) est de faire bouger les lignes et d'arriver à un taux de satisfaction 80 % pour toutes les thématiques considérées.



Pour atteindre cet objectif, des actions concertées impliquant divers partenaires (CCCA, Ville de Namur...) sont indispensables.

En matière de mobilité, les seniors namurois se déplacent majoritairement à pied ou en transports en commun. Dès lors, l'état des trottoirs et des espaces publics ainsi que le manque d'accessibilité aux transports en commun sont parmi les principales raisons de leurs difficultés de déplacement.
➡ Suite à ces constatations, le CCCA, via sa commission mobilité, a déjà entamé une réflexion approfondie sur les services de transports en commun et notamment avec le TEC, en proposant quatre boucles cardinales (nord, sud, est, ouest) qui assureraient une meilleure desserte de la ville, au départ de la périphérie.

En matière d'espace extérieurs et de bâtiments, la sécurité et la propreté de l'espace public sont les principaux facteurs d'insatisfaction.
➡Le Collège communal, souhaitant garantir un sentiment de sécurité à ses concitoyennes et concitoyens, met tout en œuvre pour renforcer la prévention et les effectifs policiers en centre-ville et dans les endroits sensibles.

La participation citoyenne est également au cœur des préoccupations des seniors namurois lorsqu'on les questionne sur leur intégration au tissu social. Beaucoup d'aînées et aînés sont encore actifs, investis et motivés à participer aux activités qui leur sont proposées. Le sondage a mis en avant un manque d'informations relatif aux activités existantes pour les seniors.
➡ Une promotion de celles-ci via un canal accessible aux aînées et aînés est une piste envisagée dans le futur plan d'actions. Les contacts intergénérationnels sont assez bien représentés dans l'enquête de par la participation aux activités seniors mais aussi via les liens familiaux (enfants et petits-enfants). Le CCCA travaille également cet axe avec sa commission intergénérationnelle qui réalise des séances de sensibilisation à l'âgisme au sein des écoles namuroises.

En matière de santé et de bien-être, les contacts sociaux, les demandes d'aides et les activités extérieures sont les principaux besoins exprimés par les aînées et aînés namurois.
➡ Le CCCA, via sa commission bien-être et santé, œuvre pour la lutte contre l'isolement et la promotion du maintien à domicile des seniors via différentes actions. Certains projets ont d'ailleurs déjà débutés. Des partenariats avec des organisations telle que la Croix-Rouge sont envisagés pour offrir un soutien concret aux personnes en situation de fragilité.

En conclusion, cette enquête a pu démontrer de manière générale un degré de satisfaction plutôt positif chez nos aînées et aînés. Le sondage a mis en avant la participation et l'envie de participation à la vie sociale. Ce qui est favorable à la philosophie Ville Amie Des Aînées et Aînés. Même si certaines thématiques restent plus fragiles telles que la mobilité et la sécurité, et font l'objet d'une attention et d'une réflexion permanente en vue d'en améliorer le fonctionnement, les thématiques représentées dans VADA apparaissent comme ayant déjà certaines réponses.

Pour la suite, un plan d'actions sera dégagé à partir des priorités de l'enquête et des moyens disponibles. En travaillant de concert avec les différentes parties prenantes et en restant attentives et attentifs aux préoccupations exprimées, il est possible de créer un environnement favorable au vieillissement actif et de renforcer le sentiment d'appartenance et de bien-être au sein de la communauté.

CCCA NAMUR

CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉ·E·S

NAMUR CAPITALE

